



TERMES DE REFERENCES POUR EVALUATION FINALE

Évaluateur: .....

**Evaluation finale externe : Programme DGD 2017-2021**

« L'accès aux droits pour les enfants, en ce compris les enfants en situation de rue, est facilité par l'interaction entre les autorités publiques, le grand public, et la société civile. »

**Période: De Juin à Septembre 2021**

**Lieux couverts par le programme : Kinshasa, Boma, Mbuji-Mayi, Kananga, Bukavu et Lubumbashi.**

## Table des matières

TERMES DE REFERENCES POUR EVALUATION FINALE .....	1
Partie I : Contexte de l'évaluation FINALE externe .....	3
Partie II. Les enjeux de l'évaluation FINALE externe .....	5
Partie III. Contenu, méthodologie et profil de l'évaluateur.....	6
Partie IV : Timing, pilotage et livrables attendus .....	8
Partie V : Budget.....	10
Partie VI. Contenu de l'offre et délai .....	10

## Abréviations

ACNG	Acteur de la Coopération Non Gouvernementale
CA	Conseil d'administration
CAD	Comité d'Aide au Développement
CATSR	Comité d'Appui des Travailleurs Sociaux de Rue
CP	Comité de Pilotage
CV	Curriculum vitae
DGD	Direction Générale du Développement
DI	Dynamo International
DISPE	Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant
ESDR	Enfants en situations de rue
GAR	Gestion Axée Résultat
OSC	Organisations de la société civile
RDC	République Démocratique du Congo
TDSR	Travailleurs Sociaux de Rue
TdR	Termes de référence
PV	Procès Verbal

## PARTIE I : CONTEXTE DE L'ÉVALUATION FINALE EXTERNE

### 1. Description de l'organisation

Dynamo International est un Acteur de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG) belge qui coordonne le Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue (TDSR) qui agissent sur le terrain auprès de populations variées, travaillant et/ou vivant dans la rue (enfants, jeunes, adultes). Le Réseau a pour mission de favoriser l'échange de pratiques, la formation et la réflexion afin d'améliorer le travail social de terrain en fournissant des outils permettant d'accompagner les gens de manière plus efficace. Il vise également la sensibilisation, l'interpellation ainsi que la promotion du travail social de rue dans ses spécificités.

Le Réseau est actuellement composé de 51 plateformes nationales de TSR issus de pays du Nord comme du Sud dont la plateforme congolaise le CATSR « Comité d'Appui des Travailleurs Sociaux de Rue ».

Depuis 2006, un partenariat existe entre Dynamo International (DI) et le CATSR. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie d'intervention pluriannuelle qui vise à soutenir le travail social de rue et plus particulièrement, la prise en considération des enfants en situation de rue.

De manière générale, Dynamo International fait une évaluation externe de chaque projet ou programme. C'est dans cette vision que DI organise l'évaluation finale externe du programme financé par la Direction Générale du Développement (DGD), sur la période de 2017- 2021 : « L'accès aux droits pour les enfants, en ce compris les enfants en situation de rue, est facilité par l'interaction entre les autorités publiques, le grand public, et la société civile » dans le but d'analyser le niveau de progrès réalisé dans de la mise en œuvre du programme.

### 2. Description du programme

Les enfants en situation de rue échappent à la plupart des services et institutions d'aide sociale en **République Démocratique du Congo (RDC)**. Seuls, 7% des enfants en situation de rue ont accès à un service social de base qui consiste, pour la grande majorité des cas en un service d'hébergement uniquement. Les services sociaux de bases sont peu accessibles aux enfants en situation de rue et les travailleurs sociaux sont peu outillés, mal rémunérés et peu reconnus. Il est donc primordial de renforcer et de promouvoir le travail social de rue en RDC, ce qui est en

partie le rôle du **Comité d'Appui au Travail Social de Rue (CATSR)**, partenaire du programme sur place. Ce programme s'inscrit également dans le cadre du projet n°19 « **Droits et protection de l'enfant en RDC** » de la commission mixte entre le Fédération Wallonie Bruxelles et le Gouvernement congolais. Notre deuxième partenaire local est le **Ministère des Affaires Sociales** et plus particulièrement la **DISPE, Direction des Interventions Sociales** pour la **Protection de l'Enfant**.

Le programme s'organise autour de différents types d'activités :

- Un **renforcement de capacité** des acteurs publics et privés du secteur de la protection de l'enfant, et en particulier les travailleurs sociaux de rue, pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de rue (échange entre pairs, échanges Nord/Sud entre praticiens, formations de base, formations continuées, formations de formateurs),
- L'animation de **concertation** entre professionnels pour assurer une transversalité et une approche holistique dans la prise en charge des enfants en situation de rue,
- Un **plaidoyer** envers les autorités publiques à différents niveaux pour renforcer la **mise en œuvre de la loi portant protection de l'enfant**, dans l'optique d'obtenir une réelle coordination ministérielle autour de la question de la protection de l'enfance.
- Une **sensibilisation** du grand public pour réinstaurer du lien social et inclure les enfants en situation de rue dans la société.

Dynamo International est dans une position de soutien/renforcement du Ministère des Affaires Sociales et du partenaire, le CATSR, en charge de la mise en œuvre du programme sur place.

Le programme suit une stratégie d'intervention tridimensionnelle :

**Au niveau MICRO** : professionnaliser le travail social de rue en renforçant les capacités et les compétences, (quantitativement et qualitativement) des travailleurs sociaux de terrain dans les tâches qu'ils réalisent au profit des enfants et plus spécialement les enfants, jeunes, filles et garçons en situation de rue.

**Au niveau MESO** : renforcer et améliorer la concertation, la coordination, locale, nationale et internationale pour favoriser les synergies, renforcer les réseaux, les collaborations et les complémentarités (entre OSC – organisations de la société civile, entre Ministères, ainsi que public-privé)

**Au niveau MACRO** : induire, favoriser, provoquer des changements politiques, des réponses structurelles et durables face aux problématiques vécues par les populations rencontrées dans les rues en général et en faveur du respect des droits des enfants en situation de rue en particulier.

Un centre d'accueil d'urgence pour enfants en situation de rue à Kinshasa- LIKEMO- a été construit en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales de la RDC qui a mis un terrain vierge à disposition sur la commune de Bandalungwa à Kinshasa. Bandalungwa est une des communes de Kinshasa parmi les plus défavorisées qui connaît une augmentation du nombre d'enfants en situation de rue et où les services sociaux et associations sont relativement absents. Mais c'est aussi un lieu central pour les autres communes.

Ce centre permet au CATSR, par un système de permanences d'y proposer divers services :

- Un hébergement pour les situations d'urgences (capacité : 32 places)
- De la nourriture
- Un espace pour l'hygiène corporelle
- Une permanence médicale assurée par une infirmière
- Une écoute et une prise en charge psychosociale
- Un espace récréatif
- Une identification de leurs besoins en vue :
  - -d'un soutien à la réinsertion scolaire ;

- -d'un accompagnement à la réinsertion socio-professionnelle (Orientation et suivi vers des structures de formation professionnelles, artisans, ...) ;
- -d'un accompagnement à la réinsertion familiale ;
- -de conseils/démarches juridiques et suivi des enfants en situation de rue conflits avec la loi.

Des activités spécifiques ont également été mises en œuvre sur les thématiques transversales du genre et de l'environnement dans différentes provinces.

Les groupes cibles:

- Travailleurs sociaux de rue congolais du secteur public et de la société civile
- Les Ministères congolais ayant dans leurs attributions la protection des droits de l'enfant et leurs différents départements (national et provincial)

Les Bénéficiaires finaux :

- Bénéficiaires directs : au moins 10 350 enfants en situation de rue, dont au moins 5 175 filles
- Bénéficiaires indirects : les familles, la communauté, les agents de l'administration pénitentiaires, les travailleurs sociaux, les agents et animateurs des comités locaux de protection, les infirmiers, les enseignants, les journalistes.

On estime à 103 500 le nombre de personnes touchées indirectement par les actions du programme.

Les villes dans lesquelles le Programme intervient sont : **Kinshasa, Lubumbashi, Kananga, Boma, Bukavu, Mbuji-Mayi**

## PARTIE II. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION FINALE EXTERNE

### 1. Objectif de l'évaluation finale externe

L'évaluation finale externe analysera l'ensemble du programme : appréciation systématique et objective du programme achevé, des mécanismes utilisés pour la mise en œuvre du programme et des résultats atteints. Elle devra également livrer des conclusions et recommandations réalisables pour les parties prenantes, dans l'intérêt des bénéficiaires.

L'évaluation finale externe sert principalement un objectif de redevabilité pour les bailleurs de fonds, mais également un objectif d'apprentissage.

L'objectif de redevabilité envers la DGD est l'objectif principale pour une évaluation en fin de programme. Cependant, nous tenons à inclure des axes d'apprentissage, notamment autour des éléments qui se retrouveront dans le programme futur. Ces éléments sont introduits de façon plus spécifique dans les questions évaluatives.

Dynamo International a pour ambition de développer son pôle de coopération au développement et de se positionner comme organisation technique et professionnelle dans le secteur. Ainsi dans un future proche, le nombre des projets/programmes et leur ampleur vont augmenter. D'une certaine façon, les résultats de cette évaluation serviront la justification du développement de ce pôle d'activité.

**Les grands axes d'apprentissage** pourront être articulés autour des points suivants : gouvernance, exécution et stratégie du programme, ainsi que des recommandations spécifiques par partenaire.

### 2. Public cible de l'évaluation finale externe

- Le conseil d'administration (CA) du CATSR
- L'équipe nationale du CATSR
- Les coordinateurs provinciaux du CATSR
- Le conseil d'administration de Dynamo International (DI)

- L'équipe de DI
- La DGD

### 3. Champs de l'évaluation finale externe

En raison du budget limité, Dynamo International et le CATSR cibleront les zones d'intervention qui feront l'objet de l'évaluation finale externe. De ce fait, il est décidé que l'évaluation finale externe portera sur la ville de Kinshasa et sur deux autres villes ciblées par Dynamo International et le CATSR, à savoir **Lubumbashi, Bukavu**. Ce choix se justifie pour plusieurs raisons : (i) ce sont les 2 autres provinces couvertes par le programme qui avaient été étudiées lors de l'évaluation mi-parcours ; (ii) ces 2 provinces se retrouveront dans le prochain programme.

## PARTIE III. CONTENU, MÉTHODOLOGIE ET PROFIL DE L'ÉVALUATEUR

### 1. Questions évaluatives

Les questions évaluatives de l'évaluation externe finale seront formulées sur base des critères du Comité d'Aide au Développement (CAD)<sup>1</sup> afin de pouvoir analyser et évaluer globalement le programme DGD. Ces dernières sont les suivantes :

- **Pertinence** : La logique d'intervention décrite par le programme était-elle pertinente au regard des enjeux locaux identifiés et de la situation des ESDR :

Cette logique a-t-elle su s'adapter aux évolutions du contexte national et demeure-t-elle toujours pertinente ?

Analyser dans quelle mesure une présence belge était nécessaire pour le bon déroulement du programme et a répondu aux besoins de coordination DI-CATSR-Ministères congolais ?

- ➔ Analyser systématiquement toutes les activités et les interventions de DI durant cette période en RDC et en évaluer la pertinence. Dans ce contexte, l'information à propos de l'OPERATION LIKOFI 4 sera mise à la disposition de l'évaluateur.

*L'évaluation à mi-parcours a confirmé la pertinence de la stratégie d'intervention du programme.*

- **Cohérence** : Dans quelle mesure la logique d'intervention du programme était-elle compatible avec les normes et critères internationaux correspondants au secteur d'intervention ?

Les complémentarités et synergies avec les autres acteurs belges de la coopération au développement ont-elles apporté une valeur ajoutée ? de quel ordre ? (Etude à Kinshasa, Lubumbashi)

Dans quelle mesure les mécanismes de concertation mis en place dans le cadre du programme ont-ils permis des collaborations concrètes (Etude à Kinshasa, Lubumbashi, Bukavu) ?

- **Efficacité** : Dans quelle mesure les résultats obtenus à la fin du programme sont-ils attribuables à la mise en œuvre du programme :

Quel rôle les assistants sociaux (AS) de la DISPE, mis à disposition dans le cadre du programme DGD à Kinshasa, à Lubumbashi et Bukavu, ont-ils joué dans l'atteinte de l'OS et de l'indicateur concernant l'accompagnement des ESDR ?

<sup>1</sup> <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm>

Les stratégies de plaidoyer développées dans le cadre du programme ont-elles été efficaces pour atteindre des changements politiques visés au niveau national congolais ?

- Efficience : Sur les 4 points susmentionnés, le rapport entre les moyens alloués et les résultats obtenus à la fin du programme, est-il satisfaisant :
  - Envoie d'un expatrié pendant 16 mois (Sept 2017 à décembre 2018),
  - Déplacements capitale/provinces et Belgique/RDC,
  - Le choix d'intervention sur les 6 provinces,
  - L'implication de la DISPE.

*L'évaluation à mi-parcours a soulevé plusieurs points concernant l'efficience, notamment sur les indemnités pour les TSR.*

- Impact : Quels sont les contributions du programme aux changements :

Dans quelle mesure la coordination nationale du CATSR est considérée par les pouvoirs publics congolais comme un acteur incontournable dans la prise en charge des ESDR ?

Le réseau National du CATSR s'est-il renforcé/structuré lors des 5 dernières années ?

Des activités ont été amorcées dans la perspective de l'égalité de genre avec un focus particulier sur la condition des filles : dans quelle mesure les conditions de vie des filles bénéficiaires ont-elles changées après avoir participé aux différentes formations programmées (regard transversal sur toutes les provinces actives dans le cadre de ce programme qui ont mis en œuvre des activités liées au genre : la formation des filles à Mbuji Mayi et l'atelier couture à Lubumbashi, Bukavu...) ?

- Durabilité : Les conditions sont-elles réunies pour que les effets induits par le programme perdurent après la fin du programme :

La coordination nationale du CATSR a-t-elle été suffisamment renforcée pour être en mesure de lever ses propres fonds ?

La coordination nationale du CATSR a-t-elle été suffisamment renforcée pour être en mesure d'assurer le transfert des compétences et des connaissances dans le but de poursuivre la protection des droits de l'enfant y compris les enfants en situations de rue ?

Le CATSR a-t-il atteint un niveau de maturité institutionnelle suffisant pour continuer de fonctionner de façon professionnelle et en accord avec les principes d'intégrité ?

La capacité d'adaptation du CATSR est-elle suffisante pour adopter une attitude résiliente aux risques socio-politiques que connaît le pays ?

Procéder à une analyse comparée entre Lubumbashi et Bukavu sur l'autonomie des structures provinciales.

Quelles sont les raisons pour lesquelles l'Etat congolais n'a pas honoré ses engagements en matière de reprise du CATSR sur le budget annexe de l'état ?

## **2. Méthodologie d'évaluation finale externe**

Si Dynamo International a privilégié une méthodologie participative pour l'évaluation mi-parcours, il s'agit ici d'adopter une méthodologie plus stricte et technique en termes de redevabilité et de croisement des données, basée sur l'entièreté des critères du CAD.

Cela n'est pas incompatible avec la participation des groupes cibles et bénéficiaires sur certaines dimensions précises de l'évaluation.

La méthodologie proposée pourra contenir une analyse littéraire des documents et rapport existants, des interviews (du staff et des directions des structures partenaires), une mission terrain

Il sera demandé à l'évaluateur de proposer une méthode lors de sa candidature, répondant aux objectifs de redevabilité et d'apprentissage mentionnés plus haut.

### 3. Profil de l'évaluateur

Pour choisir un évaluateur<sup>2</sup> (ou des évaluateurs) afin d'effectuer l'évaluation finale externe, Dynamo International se référera au cadre légal<sup>3</sup> issu de la réglementation belge en matière d'évaluation des programmes et les procédures relatives à la passation, l'attribution et la contractualisation des marchés<sup>4</sup>.

L'évaluateur retenu devra avoir un profil bien spécifique. Il devra posséder des caractéristiques suivantes :

- Une bonne connaissance du milieu belge de la Coopération au développement ;
- Une bonne maîtrise des critères d'évaluation du CAD ;
- Une expérience de travail en Afrique subsaharienne (de préférence en RDC) est nécessaire ;
- Une expérience en évaluation de projets/programmes dans le domaine de l'action sociale en faveur de populations vulnérables ;
- De fortes compétences d'analyse, de synthèse, de présentation et d'écriture ;
- Une expérience démontrée dans le secteur de la protection de l'enfance serait un atout non négligeable, la connaissance de la problématique des enfants en situations de rue et/ou du métier de travail social de rue serait appréciée ;
- Profil en développement international et/ou en sciences sociales ou équivalent (pratiques de l'intervention et/ou politiques publiques dans le domaine de l'action sociale est un plus).

**Nous favoriserons les équipes mixtes belgo-congolaises.**

## PARTIE IV : TIMING, PILOTAGE ET LIVRABLES ATTENDUS

### 4. Pilotage de l'évaluation

Dans le but de mobiliser les ressources nécessaires sur le terrain et d'accompagner au mieux le travail de l'évaluateur, un comité de pilotage a été désigné.

Le Comité de Pilotage (CP) est composé de :

- La coordinatrice des projets internationaux de Dynamo International ;
- Les chargés de projets belges et congolais ;
- La direction des organisations belges et congolaises ;
- Des représentants des CA des organisations belges et congolaises.

Le Comité de Pilotage est consciemment composé des partenaires belges et congolais dans une optique d'apprentissage et de renforcement des liens de partenariat.

Le CP a pour mission de :

- Concevoir et de valider les TdR,
- Finaliser le choix des évaluateurs,
- Participer à la réunion de cadrage,
- Assurer la relecture de la version intermédiaire du rapport,

---

<sup>2</sup> Le masculin est employé comme genre neutre et désigne aussi bien les hommes que les femmes

<sup>3</sup> article 44 du chapitre 6 de l'arrêté royale du 11 septembre 2016

<sup>4</sup><https://www.publicprocurement.be/fr>



- Concevoir la réponse managériale. Il revient cependant à Dynamo International d'en valider la version finale et de diffuser les productions sur le site internet en fin de consultance,
- Participer à l'appréciation du processus d'évaluation mené.

Il assure également le monitoring du travail d'évaluation étape par étape, jusqu'à la diffusion des résultats. Parallèlement, il joue le rôle d'interlocuteur entre les structures partenaires et l'évaluateur. Il facilite également les contacts avec les autres parties prenantes. Chaque membre du CP se verra attribuer des tâches particulières.

La personne qui coordonne le CP est Mathilde Dufranc, coordinatrice des projets internationaux de DI (email : [m.dufranc@travailderue.org](mailto:m.dufranc@travailderue.org)).

Le CP devra mettre à disposition de l'évaluateur les documents suivants relatifs au programme pouvant servir à l'évaluation intermédiaire externe :

- Les différentes chartes de DI afin que l'évaluateur puisse bien apprécier l'identité de la structure de DI ;
- Le projet soumis au bailleur de fond et documents relatifs (cadre logique, Theory of Change);
- Les documents relatifs à l'évaluation mi-parcours (résumé exécutif, recommandations, réponse managériale) ;
- Le budget ;
- Les rapports de suivi du programme (y compris la partie financière) ;
- Les grilles d'évaluation liées à la consultance ;
- La politique de Gestion Axée Résultat (GAR) de Dynamo International.

La **réunion de cadrage** avec le CP pourra également être l'occasion d'identifier certaines sources d'information internes et externes (niveau société civile ou étatique) et de prioriser les questions évaluatives.

## 1. Communication et suivi de la mission

La personne de contact privilégiée pour les évaluateurs sera Mathilde Dufranc, coordinatrice du CP. Plusieurs réunions pourront être organisées, soit de façon régulière, soit de façon improvisée. L'objectif sera alors de garder le contact et de tester les hypothèses de travail.

Ce rôle de coordination est également un rôle de réception et de transmission d'information entre les différentes parties.

Lors de la réunion de cadrage, les différentes parties s'accorderont sur les questions suivantes : à qui ils peuvent s'adresser pour quels types d'info, de quand à quand, selon quelle modalité ?

De façon générale, la communication écrite sera privilégiée pour faciliter la traçabilité. Selon l'évolution de la situation liée au COVID 19, des réunions en visioconférence pourront être privilégiées.

## 2. Période et agenda

La période pour procéder à l'évaluation finale externe se fera **de début juin à fin août 2021**.

Ce calendrier pourrait être modifié selon les impératifs du projet et/ou du contexte politique du pays concerné en accord avec DI et l'évaluateur.

En concertation avec le CP, l'évaluateur préparera sa mission et le calendrier de ses activités.

Pendant la mission de l'évaluation finale externe, l'évaluateur procédera à la réalisation des tâches suivantes :

- Réunion de cadrage entre le CP et l'évaluateur. L'évaluateur procédera au PV de cette réunion qui fera office de note de cadrage et reprendra notamment les éléments suivants : la méthodologie, les documents nécessaires ; les questions évaluatives ; le calendrier et la logistique, le budget, les responsabilités de chaque partie, les modalités de communication. Le contenu de cette réunion sera annexé aux TdR et pourra réorienter certains points de l'évaluation. Cette réunion aura lieu à Bruxelles, avec la participation en visioconférence des membres ne pouvant se déplacer ;

- Préparation de la consultance par l'évaluateur (lecture des documents, préparation de questionnaires d'entretien, etc...);
- Échanges par mail entre le CP et l'évaluateur pour valider les différents outils produits ;
- Analyse des documents : certaines questions évaluatives portant sur certains critères pourront faire l'objet d'analyse documentaires ;
- Mission terrain : rencontre avec les partenaires, groupes cibles, bénéficiaires à Kinshasa et en Province ;
- Une réunion d'étape (CP et évaluateur) pourrait se tenir par visio-conférence, après la mission et la phase d'analyse et avant la rédaction du rapport provisoire, pour préciser / recadrer certains points si nécessaires ;
- Rédaction des rapports (provisoire puis final) ;
- Organisation d'une restitution après le rapport provisoire, de préférence sur le terrain (à Kinshasa et par visioconférence).

Dans les deux (2) semaines après son retour de mission, l'évaluateur soumettra un premier draft du rapport provisoire d'évaluation finale externe au comité de pilotage en vue d'un échange approfondi. Une restitution pourra être organisée suite aux commentaires du CP sur ce rapport provisoire. L'évaluateur aura deux (2) semaines pour rendre son rapport final à Dynamo International (DI) qui se chargera de le diffuser auprès des bailleurs de fonds et des partenaires tant belges que congolais.

Le rapport final de l'évaluation finale externe sera remis au commanditaire de préférence **fin aout**.

### 3. Délivrables

Le rapport provisoire sera une version presque définitive, basée sur le rapport final. Il ne contiendra pas de résumé exécutif.

Le rapport final devra être délivré dans un excellent français et ne peut excéder 25 pages (annexes comprises).

Ce rapport final devra :

- Inclure un résumé reprenant les grands axes d'apprentissage (3 pages max) ;
- Expliquer la méthodologie suivie ;
- Exposer l'analyse qualitative des données récoltées ;
- Être structuré autour des objectifs et des questions évaluatives ;
- Inclure des observations, conclusions et recommandations réalistes et les distinguer clairement (3 pages max)
- Éventuellement inclure des témoignages qui devront apparaître différemment dans le texte (exemple : vignette/encadré) ;
- Contenir les annexes (soit les outils utilisés pendant l'évaluation et les PV pertinents).

Une attention particulière sera accordée aux sources d'information et de vérification : elles devront être systématiquement citées dans le rapport (note de bas de page), et la liste des personnes interrogées devra être annexée. En cas d'anonymat, les raisons devront être explicitées.

La GAR de DI contient une grille d'évaluation de la qualité du rapport (disponible sur demande).

## PARTIE V : BUDGET

Le budget maximal disponible pour cette évaluation intermédiaire externe est de **9. 700 euros**. L'offre budgétaire proposée par l'évaluateur devra inclure le nombre de personnes affectées à l'élaboration de l'évaluation finale externe, les honoraires, le temps de travail, les frais de déplacement, le matériel nécessaire à la prise de note et à l'élaboration des rapports et tous frais inhérents à la conduite de la mission .

## PARTIE VI. CONTENU DE L'OFFRE ET DÉLAI

Les candidats devront soumettre une offre qui contient les éléments suivants :

- une proposition technique contenant notamment, une analyse des questions évaluatives, une approche méthodologique et un calendrier détaillé ;
- une proposition financière détaillée (tenant compte des éléments de calendrier, du budget disponible et précisant le nombre de jours travaillés aux différentes étapes de l'évaluation finale externe);
- des références en matière d'évaluation de programmes de coopération au développement ;
- un CV détaillé du ou des évaluateurs.

La date limite de la réception des offres techniques et financières est le **02/07**, 22h00 heure de Bruxelles.

Merci de les adresser par courrier électronique, avec mention « Evaluation finale externe» à :

[m.dufranc@dynamointernational.org](mailto:m.dufranc@dynamointernational.org)

Calendrier indicatif de la procédure de sélection des candidats :

- Publication officielle des TdR : **31/05/2021**
- Réception des candidatures : **02/07/2021**
- Sélection des candidats : **07/07/2021**
- Réunion de cadrage : semaine du **12/07/2021**

Dynamo International